

Le mot du maire

Baldériennes, baldériens,

Je tiens à exprimer une pensée pour Madeleine MAREUIL, adjointe de 2014 à 2020, puis conseillère municipale de 2020 à 2023, qui nous a quittés en mars dernier et un grand merci pour le travail accompli au sein du conseil

L'année 2023 a été celle de l'obtention du permis de construire de notre projet solaire. Cependant, de nouvelles règles concernant la vente du courant par notre porteur de projet EDF, occasionnent un peu de retard, sans mettre en cause notre projet et nous obligent à décaler quelques travaux ou projets, de 2024 à 2025.

En 2024 :

- Acquisition du logement et commerce par la commune appartenant avant à la communauté de communes,
- réfection de l'étang (1^{er} semestre)
- Enfouissement d'une partie des réseaux électriques (2^{ème} semestre)

Décalés en 2025 :

- réfection des toitures école et mairie
- caserne des pompiers

Voilà un bref résumé de la situation et de nos projets.

Concernant les festivités, les associations et la commune proposent tout au long de l'année plusieurs dates. Ainsi, le 1^{er} juin reste inchangé. Le pot de l'amitié se déroulera au stade à 12h, puis le grand feu d'artifice sera tiré à 23h. Enfin, le rallye auto de l'écurie berrichonne aura lieu sur le territoire communal le samedi 9 novembre avec 2 spéciales.

Je termine ce mot en vous souhaitant le meilleur et en espérant vous rencontrer le 1^{er} juin pour un échange cordial.

Bruno LESSAULT

Caroline Ovide, secrétaire de mairie, accueille le public aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30

Conception et impression : Mairie
29 rue de la Mairie 36110 Baudres
Tel 02 54 40 82 11

Mail : mairie-de-baudres@wanadoo.fr

Site internet : commune-de-baudres.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Le 8^{ème} bulletin municipal

préparé par la **commission Communications Informations** complète le site internet de la commune.

Tous les membres de la commission demeurent disponibles tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie !

Vous trouverez dans ce numéro les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations* (p. 3-6), *La parole à* (p.7-13), *Les travaux en cours ou achevés* (p.14-15), *Les travaux prévus en 2024* (p. 16-17) *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 18-20), *Infos pour les petits et les grands* (p. 21-23) ainsi que *Quelques mots d'histoire* (p. 24)

Actualité du site internet

Le **Site Internet** pour la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante : « **commune-de-baudres.fr** ». La fréquentation des internautes varie entre 83 et 134 selon les mois. Ce sont les pages *Accueil*, *Conseil municipal*, *Vivre à Baudres* et *Actualités* qui remportent le plus de succès.

Le vitrine d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.

Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez **PanneauPocket** sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement il y a 452 smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris.

822 lectures sont totalisées sur la période !

En cas de pannes ou de dysfonctionnements des réseaux (eau, électricité, téléphone), la mairie vous informe des numéros à contacter directement.

Réseau	Organisme	N°
Eau	Syndicat des Eaux de Valençay	09.72.21.16.45
Electricité	ENEDIS	09.72.67.50.36
Téléphone / Internet	Orange	39.00
	Free	32.44
	SFR	10.23

MANIFESTATIONS

La cérémonie du 11 novembre 2023

Les manifestations organisées chaque 11 novembre, commémorent l'armistice de la Première Guerre mondiale, signé entre les Alliés et l'Allemagne. C'est l'occasion d'un hommage national à tous les Morts pour la France.

René Brossard, Président de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), représentant du Souvenir Français, **Bruno Lessault** et la municipalité ont organisé la cérémonie.

Le rassemblement des porte-drapeaux, pompiers, élus et habitants de la commune a eu lieu devant la mairie. Le cortège formé s'est déplacé jusqu'au Monument aux Morts.



Pot de l'amitié offert par la municipalité



Au cours de la cérémonie, Bruno Lessault a lu le message d'hommage de M. Lecornu, ministre des Armées et de Mme Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Les enfants ont contribué au dépôt des gerbes et cités les noms des soldats morts pour la France. Les nombreux participants ont écouté l'appel aux morts et La Marseillaise. Un temps de prière a été ensuite proposé à l'église.



13 h 00 Repas à Rouvres-Les-Bois au Café des Sports chez Monsieur Bouffetier



17 h Flamme de la mémoire au Monument aux Morts

Le repas des aînés Dimanche 26 novembre 2023



Comme chaque année, les aînés se sont retrouvés avec grand plaisir autour d'un repas convivial offert gracieusement aux personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune. Chacun peut venir avec son conjoint ou un accompagnant. Cette année, 47 convives ont participé dont 34 aînés. Le repas a eu lieu à Rouvres-les-Bois, Aux café des sports, chez Monsieur Bouffetier. Il a été animé par Claude Levoy chanteur.



Jeudi 14 décembre 2023, les membres élus et nommés du CCAS ont distribué les colis des aînés, « solo » pour personne seule ou « duo » pour couples, aux habitants de plus de 70 ans n'ayant pu participer au repas offert par la commune.

Cérémonie des vœux vendredi 12 janvier 2024

En route pour 2024 !

Cérémonie des vœux



Très heureuse année
2024



Les baldériens et baldériennes ont largement répondu présents lors de la cérémonie des vœux vendredi 12 janvier à la salle des fêtes de Baudres. Bruno Lessault, maire, a présenté l'ensemble des réalisations 2023 et précisé les projets à court et moyen termes. Le projet panneaux solaire est maintenant acté.

De nombreux chantiers nécessaires à la commune sont à l'étude tels que la réfection des berges de l'étang, des toitures de la mairie et de l'école, l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public solaire. Et ceci sans oublier, le multiservice qui est une grande préoccupation des élus. Il ne faut pas oublier non plus la rénovation de notre salle des fêtes, d'une nouvelle caserne répondant aux normes attendues. Et ceci sans compter les travaux réalisés en régie par les employés municipaux particulièrement à la maison des associations et dans l'ensemble des bâtiments communaux.



Les lauréats des maisons fleuries ont été récompensés.

Merci et
bonne année à
tous



Tous ont ensemble partagé un excellent pot de l'amitié. Les mange-debout construits par les employés communaux ont été très appréciés

LA PAROLE A ...

**TELETHON
2023**



Une belle réussite collective

En raison de la crise sanitaire, de la délocalisation de l'école à la salle des fêtes, les manifestations traditionnelles organisées à Baudres pour l'AFM s'étaient déroulées sous une autre forme.

En 2023, Thierry, Geoffrey et Dany ont mobilisé le collectif des associations et une trentaine de bénévoles avec l'aide de la commune, pour organiser la **soirée du vendredi 1er décembre** à la salle des fêtes. Le traditionnel repas du téléthon de Baudres (kir, tartines de rillettes, omelette, salade, dessert et café) a rassemblé **135 personnes** avec des animations tout au long de la soirée : les Trompes de chasse des Échos de Gâtines, Fabrice Guillot, musicien et chanteur ainsi que Jacky Cadon, sans oublier la traditionnelle tombola et la vente d'objets confectionnés par Corine et Mélanie.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition le vendredi 29 novembre 2024 !



Réunion préparatoire



Les préparatifs



Le collectif baldérien

TELETHON 2023



Mardi 23 janvier 2024

Baudres accueille les représentants régionaux et départementaux pour la remise des chèques pour le canton de Levroux. Aux bénéficiaires de cette soirée s'ajoutent les dons qui ont été déposés dans l'urne à la mairie. **Au total, ce sont 2.758 € qui ont été reversés au profit du Téléthon !**

Un très beau résultat, encore meilleur que les années précédentes reposant sur l'engagement de tous !

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR
TÉLÉTHON 2023

BAUDRES	:	2758,83
MOULINS/CÉPHON	:	300,00
ROUVRES les BOIS	:	1017,70
LEVROUX	:	1703,63
		<hr/>
		5780,16

La Ligne du don
3037

TELETHON • FR
Le don en Ligne



Le goûter de Noël de l'Association Familles Rurales



Comme de coutume, le **3^e mercredi de chaque mois**, les membres du Club Joie de Vivre se réunissent pour passer un bon moment jeux et goûter à la maison des associations. Le mercredi 20 décembre 2023, dans la salle magnifiquement décorée, les participants ont partagé le traditionnel goûter de Noël, bûche, accompagnée de boissons.

Baudres a participé à la route des crèches de la paroisse St Sylvain

La **route des crèches**, organisée par les différentes églises de la paroisse Saint Sylvain de Levroux, a eu lieu du **26 décembre 2023 au 31 décembre 2023**. Comme chaque année, les paroissiens de Baudres se sont organisés pour ouvrir l'église tous les après-midi durant cette période. Les visites ont été très appréciées.



La fête de la Sainte Barbe



L'effectif du centre est aujourd'hui de 8 sapeurs, 6 hommes et 2 femmes. Le recrutement de 2 nouveaux sapeurs est annoncé : Océane Richard qui vient du CPI Pellevoisin et Francis Dos Santos qui vient du centre de Thiers dans le Puy-de-Dôme.

Depuis le 01/01/23, 62 interventions ont été effectuées dont 34 secours à personnes, 11 accidents, 5 incendies, 12 opérations diverses. Les pompiers de Baudres sont également intervenus lors des inondations à Issoudun en juin et deux sapeurs pompiers ont été mobilisés pendant 3 jours lors du Teknival de Villegongis.

Samedi 9 décembre 2023, de très nombreuses personnes se sont rassemblées pour fêter Sainte Barbe, patronne des pompiers : Mme Bellurot, sénatrice de l'Indre, M. Métivier, conseiller départemental du canton de Levroux, M. Guillemain, maire de Rouvres-Les-Bois, le Commandant Valsecchi, représentant le directeur départemental, le Capitaine Corbillon, chef du Centre de Secours de Levroux, les anciens et actuels pompiers de Baudres et de nombreux habitants de la commune. Le cortège s'est déplacé de la mairie jusqu'au Monuments aux Morts, puis au cimetière enfin à la Maison des Associations pour le pot de l'amitié.

Cette cérémonie avait un caractère un peu particulier puisque Jean-Marc Gaugry, chef de Centre, a fait valoir ses droits à la retraite après de longues années d'engagement. Bruno Lessault ainsi que l'ensemble des élus le remercient chaleureusement pour son action au service de tous. L'adjudant Chef Chibout, adjoint assurera la fonction de Chef de Centre.



Jean-Marc Gaugry



Remise des différents diplômes et médailles
Les récipiendaires :
Geoffrey, Sébastien, Adrien, Christophe

Un repas convivial a réuni les pompiers et de nombreuses personnes pour partager un bon moment au café des sports de Rouvres-les-Bois.



La cérémonie du 08 mai 2024

La municipalité a organisé la cérémonie avec **René BROSSARD**, président de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), représentant du Souvenir Français. Le rassemblement des porte-drapeaux, pompiers, élus et habitants de la commune a eu lieu devant la mairie. Le cortège formé s'est déplacé jusqu'au Monument aux Morts.



Comme l'an passé, l'appel aux morts a été préparé par les enfants de la commune, Loane et Dorian, qui ont eu la responsabilité, chacun, de lire les noms inscrits sur le monument.



Un temps de recueillement a eu lieu au cimetière suivi, pour ceux qui le souhaitaient, d'un temps de prière proposé à l'église.





Momentanément interrompu lors de la crise sanitaire, le **concours de belote** organisé par la société de chasse, s'est déroulé le **samedi 6 janvier 2024**, dans les locaux de la salle des fêtes. 34 équipes ont participé à ce moment de détente. A la mi-temps du concours, les participants ont pu déguster de très bons gâteaux confectionnés par les membres et partager un verre au bar. Toutes les équipes ont reçu un lot : un morceau de porc et pour les premiers un jambon pour chaque coéquipier.

Ce fut un moment de détente convivial où l'on a retrouvé les habitués des concours auxquels se sont ajoutés quelques jeunes qui ont pris part à cette manifestation pour le grand plaisir de tous.

La fête de la Saint-Vincent

Les membres de la **Confrérie de Saint-Vincent** se sont réunis **samedi 20 janvier** en l'église Saint-Martial de Baudres en l'honneur de Saint-Vincent à l'occasion de la messe célébrée par le Père Alexandre. La chorale a animé cette belle cérémonie qui a réuni un nombre important de participants. Le Père Alexandre a béni les pains et le vin. Ceux-ci ont été largement partagés.



A l'issue de la cérémonie, le **pot de l'amitié** a été offert par la confrérie à la salle des fêtes. Chacun a pu acheter son pain béni.



Dimanche 21 janvier, une **trentaine de personnes** se sont retrouvées, au café des sports à Rouvres-les-bois chez Monsieur Bouffetier pour partager un excellent repas.





Samedi 24 février, le **Club de Gym et Loisirs** de Baudres a proposé sa traditionnelle choucroute avec soirée dansante. **83 participants** ont passé un excellent moment de détente à table et aussi sur la piste de danse. Cyril Music a animé la soirée, Samuel et Muriel Garapin ont servi les convives. Une vingtaine de parts de choucroute ont été également proposées à la vente à emporter pour les personnes ne pouvant être présentes pour ce moment festif.

Au début de cette manifestation, Marie-Claude Argy, présidente de l'association, a remercié les adhérents et les bénévoles qui ont participé à la conception de la soirée et à la préparation de la salle. Elle a également remercié la municipalité pour la mise à disposition de la salle à titre gracieux.

La randonnée pédestre du club de gym, dimanche 5 mai 2024

La veille de la randonnée, Denis et Sandrine ont sillonné les routes et chemins en quad, bravant la pluie ininterrompue de ce samedi, afin d'effectuer **le marquage et le balisage** des 4 parcours de 6, 11, 16 et 21 kms. Très rapidement, ils ont dû modifier, à la marge, certaines portions de parcours rendues impraticables à cause de la météo et la décision fut prise d'annuler le 4^e parcours de 21 kms.



Le dimanche matin, la météo était bien plus clémente. Les **2 ravitaillements**, lieux de rencontres, d'échanges et de restauration, ont été installés. Les premiers marcheurs se sont présentés à 7h30 et les inscriptions se sont poursuivies jusqu'en milieu de matinée, dans un flot continu et fluide.

A 10h, le compteur affichait **94 randonneurs**. Les organisateurs étaient rassurés, la réussite est là.

Au retour, les marcheurs étaient visiblement très satisfaits ; Marie-Claude, présidente du club de gym, a tenu à les remercier et les a conviés à **partager le vin d'honneur** avec les organisateurs à la maison des associations. Les échanges étaient très agréables. Puis est venu le moment de se séparer. Marie-Claude a invité les bénévoles à prendre le repas de midi ensemble, dans la bonne humeur.



Séances de gym à Baudres le mercredi de 19h à 20h Maison des associations hors vacances scolaires

Amicale des anciens élèves Soirée théâtrale

Vendredi 5 avril 2024



Le **théâtre** revient à Baudres après une année d'interruption due à l'occupation de la Salle des Fêtes par l'école. Cette année, les **Val'Dingos** ont joué *Trop au lit pour être honnête* devant un public conquis et heureux de passer une bonne soirée à partir de 21 heures. Un entr'acte a permis aux nombreux spectateurs de déguster des gâteaux et de prendre un verre. Le tirage de la tombola avec remise de lots a clôturé la soirée.



Les travaux en cours ou achevés

*Les locaux de la salle des archives de la mairie (ancienne poste)
se font une beauté*

Remplacement des huisseries



Pendant toute la période hivernale et dès lors qu'il est impossible de travailler à l'extérieur, Alexandre et Sébastien réalisent de nombreux travaux en régie.

Cette année, ils ont terminé le remplacement des huisseries des bâtiments communaux. Ci-contre, Sébastien installe une nouvelle fenêtre dans les locaux de l'ancienne poste et Alexandre repeint les grilles.

Réfection des peintures



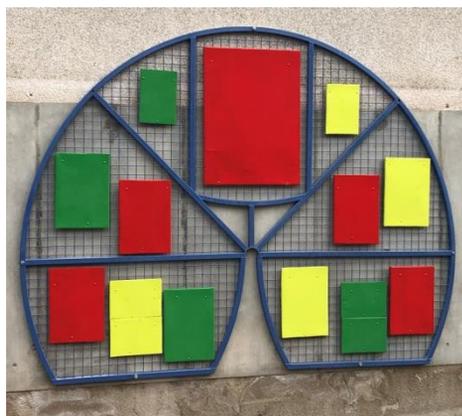
Réfection des grilles et de la balustrade du parterre devant l'école

Les peintures des grilles de l'école étaient défraîchies et avaient besoin d'un coup de neuf ! Alexandre et Sébastien ont profité de l'absence des enfants pendant les congés de février pour démonter les **grilles** et les entreposer dans les ateliers municipaux. Là, elles ont été **poncées et repeintes** en respectant les couleurs et leur alternance : rouge, jaune, vert et bleu. La balustrade qui court le long du parterre a bénéficié du même traitement et s'est parée, elle aussi, des couleurs vives des grilles.



Un nouveau panneau d'affichage

Fabriqués en régie à partir de matériaux récupérés, de nouveaux panneaux d'affichage remplacent avantageusement les anciens.



L'église de Baudres est attestée comme une dépendance de l'abbaye de Déols en 1115 (*Ecclesiam de Baldra*). L'église devient église paroissiale en 1819. Jusqu'à cette date, c'est l'église *Saint-Sulpice de Balzème* qui a cette fonction. Il ne reste pas de vestiges de ce monument, sauf la cloche dite de Balzème qui sonne encore au clocher de l'église.

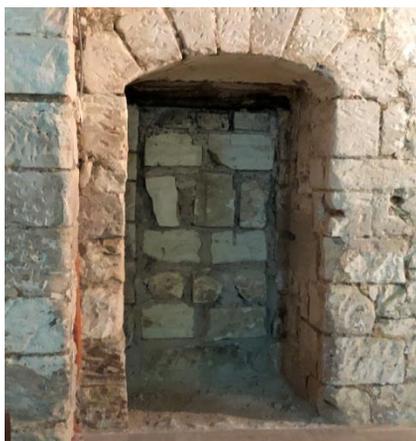


Assainissement des murs de l'église

En novembre 2023, devant l'état d'humidité et de dégradation de l'enduit intérieur de l'église, il a été décidé de le supprimer pour **permettre aux murs de respirer, de sécher et de s'assainir**. Le travail a été réalisé en régie par les employés communaux.

La chapelle, qui donne accès au chœur et à la sacristie, a été la première nettoyée au cours du mois de novembre, montrant maintenant les belles pierres en calcaire. La nef et le cœur ont fait l'objet du même traitement, au cours des mois de janvier et de février 2024. Les murs ont été nettoyés jusqu'à une hauteur permise sans l'usage d'un échafaudage spécial, le revêtement étant en partie haute, moins dégradé qu'en partie basse. Ces travaux seront réalisés plus tard. Le jointoyage des pierres des murs sera fait ultérieurement lorsque ceux-ci seront bien asséchés.

Les travaux ont permis de **découvrir des éléments oubliés**, cachés derrière le crépi tels qu'une porte qui s'ouvrait à gauche du chœur, un ancien tabernacle à côté de cette porte avec deux éléments de charnière, dernière trace de la porte. Dans la nef, a été découverte une petite niche avec un arc au-dessus et un vase, un peu cassé, oublié à l'intérieur. Un espace apparaît sous la mosaïque de Saint-Hubert. Lors des travaux à venir, il sera valorisé.



La tapisserie de la Vierge Marie réalisée à partir d'un dessin du Père Spiesser ancien prêtre de la paroisse a été déposée et mise à sécher dans les locaux de l'ancienne poste. Séchée et dépoussiérée, elle a été remise en place.



Les espaces vides laissés entre les éléments de structures (pierres et briques) seront jointoyés ultérieurement après un long temps de séchage.

Remplacement des spots lumineux défectueux

15

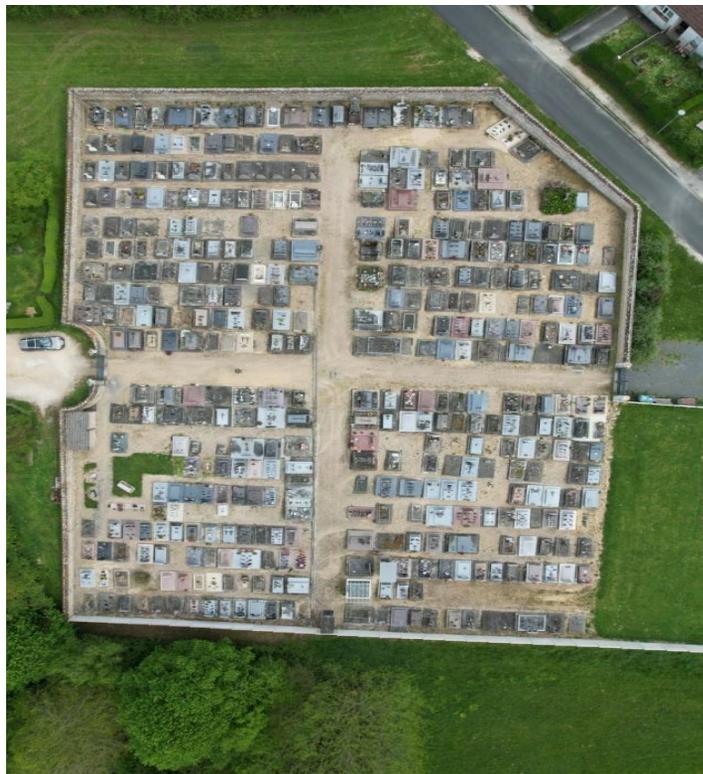
Les 7 spots lumineux ne fonctionnant plus, ont été remplacés par des spots avec LED plus économiques.

Les travaux prévus en 2024

Le cimetière

Toute personne susceptible de fournir des **informations concernant les sépultures** du cimetière communal est invitée à les **communiquer en mairie**. A ce jour, les concessions sont perpétuelles. Cependant, il faut constater que certaines tombes sont à l'état d'abandon sans savoir s'il existe encore des familles ou des proches concernés par ces défunts. Un cahier est déjà ouvert en mairie à ce sujet. Il s'agit d'avoir une vue globale du cimetière, de tenir à jour le plan et de repérer les espaces disponibles.

Actuellement, alors que l'incinération des défunts prend le pas sur l'inhumation traditionnelle, il reste une seule cavurne. Concernant le columbarium la réflexion est en cours. Dans sa séance du 12 avril 2024, le conseil municipal a délibéré lors de la réunion de cette situation et a décidé l'installation de **5 nouvelles cavurnes**.



Eclairage du stade

Sa réfection est indispensable pour le bon déroulement et la sécurité des manifestations au stade en journée et en soirée. Les projecteurs et les câbles sont remplacés et la mise en conformité est effectuée. Le choix s'est porté sur un **éclairage LED moins énergivore**.

Enfouissement des réseaux



Le **renforcement des réseaux** basse tension rue de la Mairie, du Caillou et de la Source a été **acté par le SDEI** (syndicat départemental d'énergie de l'Indre). Cette décision s'impose à la commune. Ce projet est subventionné. Les poteaux seront supprimés et les lignes de télécommunication seront enfouies. Il faut prévoir des mâts pour l'éclairage public.

L'augmentation du coût de l'énergie conduit à revoir les dépenses d'électricité sur l'ensemble de la commune et à réfléchir aux économies possibles. L'éclairage avec panneaux solaires est très intéressant : possibilité d'installer des panneaux dans les hameaux comme dans le bourg, impact écologique positif. Ces travaux pourraient être réalisés en même temps que l'enfouissement des réseaux.

Avancement des travaux du parc photovoltaïque



Toutes les photos aériennes ont été faites et données à la commune par Monsieur Jacquet.

Les études géotechniques et les tests d'arrachement sur le terrain ont été effectués au cours du mois d'avril.



Reliures des registres d'état civil



Depuis plusieurs années la mairie prend à sa charge la reliure et la réfection des registres paroissiaux. Les registres les plus anciens datent de 1752. Cette année encore trois registres seront reliés.

Achat du commerce et de la licence ainsi que du logement

Par la délibération prise le 12 avril 2024, le conseil municipal a décidé de racheter auprès de la communauté de communes de Levroux, les bâtiments du **multiservices**, le **logement attenant** ainsi que **la licence IV**. Le coût de cette acquisition est de 55 000 € hors frais notariés. La communauté de communes est favorable à un retour à une gestion directe par les municipalités de ces locaux qui sont souvent en difficulté. Les élus baldériens ont fait le choix de pouvoir agir plus directement avec une plus grande marge de manœuvre.

Remise en eau de l'étang après travaux sur les berges

L'étang communal des Princes a été vidé en raison d'une fuite le rendant dangereux avec risques d'inondation sur la départementale. Les berges, restaurées partiellement dans le passé, continuaient de s'éroder. Pour éviter la perte du droit d'eau, le conseil municipal dans sa séance du 12 avril, a décidé d'engager les travaux de restauration courant 2024 pour une remise en eau à l'automne. La réparation comprend, le curage, la remise en état des digues avec mise en place d'un enrochement et d'un grillage.



L'étang avant les travaux

Fleurissement et aménagement des espaces

Le fleurissement communal est une réalisation portée par l'ensemble des élus depuis de nombreuses années. Il comprend en réalité deux faces. L'une concerne **l'obtention du label** ainsi que la pérennité de la distinction 1, 2 ou 3 fleurs. Le **label Villes et Villages Fleuris** récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), l'attractivité touristique et la préservation du lien social. En cette année 2024, le jury viendra visiter notre commune et déterminer si Baudres garde ses 3 fleurs. L'autre concerne **le fleurissement pour les concours départemental et communal**. *Village Fleuri, concours départemental et communal*, se complètent et s'enrichissent pour construire notre lieu commun de vie. **L'inscription est ouverte jusqu'au 28 mai**. Les fleurs sont un des éléments du lien social qui unit les habitants de la commune.

La remise des récompenses aux lauréats du concours départemental 2023 des « Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuries »

En 2023, les habitants de Baudres ont largement participé aux concours départemental et communal des Maisons Fleuries. La commune remercie chaleureusement tous ceux qui s'investissent dans le fleurissement de leur maison pour leur plus grand plaisir et pour le bonheur des yeux de tous ceux qui parcourent la campagne baldérienne, à pied, en vélo ou en voiture.

1^{ère} catégorie jardin fleuri ou cour fleurie visibles de la rue





2^{ème} catégorie : façade fleurie visible de la rue (murs, fenêtres, balcons fleuris)



4^{ème} catégorie : Ferme fleurie



Concours communal



Baudres fête l'arrivée du printemps



Un ancien parterre a été réhabilité rue de la mairie et fleuri de tulipes et jonquilles, plantées par Alexandre et Sébastien. Les bulbes vont rester en place jusqu'au printemps prochain. En été, l'herbe sera simplement tondue.

Aménagement décoratif maison des associations



Des bordures pour les parterres !

Des bordures en fer vieilli ont été mises en place au niveau de la plupart des parterres, valorisant ainsi ces espaces en réhaussant les bords.

Info pour les petits et les grands

Le budget municipal

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 12 avril pour délibérer et voter le budget primitif 2024 de la commune. Le budget se compose de deux sections : fonctionnement et investissement.

Le fonctionnement comprend les charges du personnel, les charges courantes (eau, électricité), aux achats de fournitures (produits d'entretien, fournitures administratives), pour les travaux réalisés en régie, pour les prestations de service, les subventions aux associations, des charges financières telles que la participation au RPI, les intérêts des emprunts. L'investissement correspond aux opérations qui modifient le patrimoine communal : les achats de matériels, de bâtiment tels que le multiservices et du logement attendant, de cavurnes pour le cimetière et bien sûr le remboursement du capital emprunté.

	Dépenses	Recettes
Crédit de fonctionnement voté	515 180.42€	410 021.00€
Résultats reportés		105 159.42€
Total section de fonctionnement	515 180.42€	515 180.42€
Crédit d'investissement voté	257 962.00€	352 009.63€
Solde d'exécution d'investissement	94 047.63€	
Total section d'investissement	352 009.63€	352 009.63€

Subventions attribuées aux associations

Dans sa séance du conseil municipal du 15 mars 2024, il a été demandé que les présidents des associations **effectuant leur demande de subvention** fournissent désormais un **courrier** accompagné du **compte de résultats** avec les activités réalisées et du **budget prévisionnel** incluant les manifestations à venir.

Subventions accordées aux familles

Le collège de Levroux a sollicité la municipalité pour l'attribution d'une subvention destinée aux enfants de Baudres scolarisés dans son établissement et participant à **voyage en Allemagne** dans le cadre des activités d'enseignement. Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder cette subvention à 2 élèves de Baudres.

L'an passé, les 3 collégiens de Baudres participant à un **voyage en Angleterre**, ont également bénéficié de cette contribution.

Dans un souci d'équité, les enfants de Baudres scolarisés au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont bénéficié d'une aide pour leur séjour au **Super Lioran**.

Achat d'un téléphone portable pour les personnels de la garderie et de la cantine

Les personnels de la cantine et de la garderie n'étaient pas équipés jusqu'à maintenant d'une ligne téléphonique. Afin d'être joignables par les familles ou la mairie, en cas d'urgence, la municipalité a décidé d'équiper les employés d'un téléphone portable.

Remise officielle du diplôme national du brevet (DNB)



Samedi 25 novembre 2023, les jeunes scolarisés au collège Condorcet de Levroux étaient invités avec leur famille et leurs amis à une cérémonie républicaine de **remise des diplômes** organisée par le collège, à la Maison du Peuple de Levroux.

M. Fabas, principal du collège a animé cette belle célébration qui a rassemblé beaucoup de monde.

Un élu de chaque commune a remis le diplôme et le relevé de notes à chacun des jeunes de sa commune.

Baudres compte 4 lauréats :

**Camille Champagne, Coline Fillon,
Gabrielle Mocco et Virgil Taureau.**

Toutes nos félicitations et nos encouragements pour la poursuite de leur formation.

Familles rurales et syndicat du Pays de Valençay : Mise en place d'une politique de mobilité rurale

Il s'agit d'un dispositif, régi par décret, visant à faciliter le déplacement des personnes non motorisées dans le but de lutter contre l'isolement ; ceci doit permettre de faire leurs achats, se faire soigner, se rendre à un entretien d'embauche, à un rendez-vous. Dans ce cadre, un projet de convention entre le Pays de Valençay et la fédération Familles rurales va permettre la mise en place du transport solidaire en rapprochant les conducteurs bénévoles des usagers par l'intermédiaire de Familles rurales.

Le **conducteur bénévole** et l'**usager** doivent remplir certaines conditions :

❑ Le **conducteur bénévole** propose ses services.

Il rencontre au préalable l'animateur de Familles Rurales qui lui remettra une mallette avec matériels et documents. Il doit habiter sur le territoire d'actions, être adhérent à Familles Rurales (assurance collaborateur), signer le règlement intérieur et la Charte, transmettre les documents tels que le permis de conduire, le contrôle technique à jour, l'attestation d'assurance ..., informer de ses indisponibilités.

❑ L'**usager** doit fournir les formulaires d'inscription-renseignement complétés, le règlement intérieur et la charte signés, l'adhésion à Familles Rurales.

❑ Le **dispositif fonctionne comme suit** :

L'usager contacte Familles Rurales 72h avant le trajet par téléphone ou par mail.

Familles Rurales choisit le conducteur bénévole et, après confirmation, valide le trajet.

Le conducteur prend en charge l'usager à son domicile, le transporte jusqu'à l'adresse demandée et effectue le trajet retour. L'usager paie le conducteur contre reçu.



Les taxes directes : taux d'imposition

Lors du conseil municipal du 15 mars 2024, les élus ont décidé de **maintenir le taux des taxes communales** (taxes foncières du bâti 30,23%, taxes foncières non bâti 32,64%, cotisation foncière des entreprises (CFE) 16,53%). La taxe communale sur les logements vacants et résidences secondaires reste à 18,73%. Les taux votés par la municipalité ne changent pas mais le montant de la base d'imposition fixée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est révisé à la hausse. La Communauté de Communes, pour faire face à l'augmentation des dépenses de ces dernières années (hausse de l'énergie, des salaires, des assurances ...) et pour financer les objectifs (réalisation du PLUi, maintien des travaux de voirie à une hauteur satisfaisante ...), a décidé une augmentation de la fiscalité locale.

Recensement, journée défense et citoyenneté

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser

Chaque jeune né Français, doit effectuer son recensement citoyen à **partir de son 16e anniversaire, dans les 3 mois qui suivent**. Par exemple un jeune qui fête ses 16 ans le 12 janvier 2024, doit faire son **recensement citoyen** entre le 12 janvier 2024 et le 30 avril 2024.

Le recensement citoyen est obligatoire.

Le recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, le jeune reçoit une **attestation de recensement**. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (examens et concours de l'État comme le permis de conduire ...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

CALENDRIER DES DÉMARCHES

A 16 ans	Se faire recenser à la mairie de son domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille, et d'un justificatif de domicile
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créer son compte sur majdc.fr (ma journée de défense citoyenne) afin de faciliter la réception de la convocation.
A partir de 17 ans	Convocation à la Journée Défense Citoyenneté (J.D.C.).
De 17 ans à 25 ans	Présenter le certificat de participation à la J.D.C. lors de l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Les élections européennes

Les électeurs sont convoqués le dimanche 9 juin 2024 en vue de procéder à l'élection des représentants au Parlement européen. Le scrutin ne dure qu'un jour et sera ouvert à 8 h et clôt à 18 h. Il se déroulera à la mairie salle du conseil. Le dépouillement aura lieu dès la fin du scrutin.

Une bouteille à la mer

M. **Jules Tinant**, demeurant en Belgique a été accueilli à Baudres, pendant la guerre, avec sa maman et ses frères et sœurs. Aujourd'hui âgé de 84 ans, il recherche les familles qu'ils ont connues au cours de cette période. Il se souvient de quelques noms : Roucheux, Boileau, Reuillon ...

N'hésitez pas à contacter la mairie pour apporter des informations qui lui seront transmises.

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Les fêtes des fleurs à Baudres

L'écoute attentive de nombreuses personnes qui habitent la commune depuis très longtemps confirme qu'il y a bien eu, à Baudres, deux grandes fêtes où les fleurs jouaient un rôle majeur, celle de la fête des fleurs pour Carnaval et celle du 15 août.

La fête des fleurs à Baudres

Le 14 mars 1955, la Nouvelle République titre *L'inoubliable nuit des fleurs* a connu, à Baudres, un grand succès. Organisée sous l'égide de la semaine du Cancer, elle a attiré une foule nombreuse. Le nombre des voitures se dirigeant vers la rue principale du bourg est tellement important qu'il a fallu un service d'ordre organisé par les brigades de gendarmerie de Levroux et de Valençay.



A 15h30, le défilé folklorique démarre de l'hôtel des Tilleuls, avec les Gars du Berry et les chanteurs et danseurs de la Chanterie Coecilia. A leur suite, sa majesté Carnaval 1^{er} fait son entrée sur un char décoré de fleurs naturelles et de mimosa tiré par 2 chevaux, avec cocher et laquais.



Le cortège de Carnaval a marqué un temps d'arrêt devant la mairie puis a rejoint les parquets salons du Moulin Rouge où allait se dérouler la matinée dansante et folklorique.

Le soir venu, les dancings décorés de milliers de fleurs naturelles, connurent un immense succès, pour la Nuit des fleurs avec l'élection de Miss Fleur 1955. Le cotillon et la farandole ont été animés par André Garry, sans oublier le concours de travestis, la recherche de la mystérieuse Zizi, le tout dans une ambiance colorée et sympathique.

A 17h 30, Monsieur Narcisse Péguet, maire de Baudres, a reçu les nombreuses personnalités qui étaient présentes à cette fête. Le vin d'honneur a été servi dans la salle du conseil. Tous ont eu plaisir à constater que, grâce à la fête des fleurs de Baudres, la semaine du cancer débutait très bien. Cette année 1955, comme l'année précédente, Baudres apporte une large contribution.

La fête du 15 août



Une autre fête, à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Vierge, avait également lieu à Baudres avec une cavalcade, un défilé de chars, des forains. Une belle manifestation fleurie qui accueillait une foule nombreuse.

Nous recherchons toutes les photos ou archives concernant les fêtes des fleurs. Merci de contacter la mairie